



Déclaration liminaire CFTC – CFE-CGC

CTSD Paca du 18 novembre 2022

« Mme. la Directrice régionale,
Mmes et MM. les membres du CTSD,

Nous vous remercions pour votre réactivité à rédiger les comptes-rendus des CTSD dans les délais réglementaires et de façon suffisamment détaillée pour relater l'exhaustivité des propos. Il convient de saluer ces efforts tant ce sujet de la communication nous apparaît comme essentiel pour qui s'attache à un dialogue social de qualité. Ceci est une garantie pour les agents à disposer d'une information récente et donc d'actualité.

Ce dernier CTSD de l'année nous permet d'aborder des sujets importants dans la mesure où ils impacteront l'avenir des agents pour de nombreuses années :

➤ **Concernant le projet de déménagement** dont la localisation semble correspondre au périmètre d'implantation privilégié par une majorité d'agents, certaines inquiétudes persistent comme nous l'avons souligné dans notre lettre ouverte du [11 octobre](#), plus particulièrement sur deux sujets :

- la restauration collective : nous demandons une solution sur place afin de ne pas pénaliser les rationnaires s'ils devaient être amenés à se déplacer pour déjeuner, comme semble l'exprimer votre formulation « d'un restaurant collectif proche ». En effet il n'est pas concevable que les agents doivent se déplacer à 1km de leur lieu de travail et perdre a minima 30mn, aller-retour pour rejoindre un point de restauration collective. Nous renouvelons notre demande forte d'une solution de restauration éloignée au plus à 5mn à pied de la DR, et sans surcoût pour les agents par rapport à la situation actuelle . Pour ce faire nous vous invitons à vous rapprocher d'EDF Nucléaire qui s'installera dans le même périmètre et disposera d'un restaurant d'entreprise auquel nous pourrions accéder sur la base d'une convention. Une démarche semblable pourrait également être envisagée si l'implantation d'une cité judiciaire venait à se concrétiser sur le village automobile Ferrié tout proche ; (*post CTSD, communication des coordonnées de la chargée de transformation pour le projet Mistral d'EDF ainsi qu'une publication sur le projet de cité judiciaire*)
- l'accès à la DR : nous demandons notamment un parking intégré au projet, de taille adaptée à nos besoins et qu'il conviendra d'apprécier. En complément, des solutions de prise à bail de places de parking à proximité ou de prise en charge de frais induits par l'utilisation de moyens de déplacement alternatifs pourraient être étudiées.

Nous vous demandons, qu'au-delà des représentants du personnel, l'ensemble des agents soit associé à cette réflexion afin de satisfaire au plus près leurs attentes conformément à ce que vous avez formulé, Madame la Directrice régionale, lors du CTSD du 30 septembre 2022 : « *il s'agit d'offrir des meilleures conditions de travail aux agents* ».

➤ **Concernant le Rapport Social Unique (RSU)** nous voulons rappeler que nous avons appelé ce document de nos vœux depuis 2013 date à laquelle la production d'un bilan social local a été abandonné à la DR PACA. Nous remercions donc l'administration pour l'important travail effectué. Ce document revêt un intérêt majeur puisqu'il permet de mesurer et suivre dans le temps l'évolution de notre DR en terme

d'effectifs, de mobilité/promotions, de conditions de travail. Nous vous rappelons ici nos demandes formulées en [GT du CTSD puis en CTSD le 2/6 et le 24/6/22](#). Nous regrettons que plusieurs de nos demandes ne figurent pas encore au RSU, en particulier le recours au télétravail, les régimes d'horaires variables, les prises de congés ou de récupération, la mesure des flux de mails, les formations dispensées par service ou la ventilation de l'encadrement.par catégorie.

- **Concernant le Rapport de l'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail**, nous vous remercions d'avoir répondu favorablement à notre demande de porter à la connaissance des membres de ce CTSD, et c'est une première, le rapport établi par l'Inspectrice Santé Sécurité au Travail suite à sa visite des locaux de Menpenti les 9 et 10 août 2022. Ce rapport est inquiétant puisque pas moins de 56 constatations y sont mentionnées dont certaines nous interpellent. Dans la mesure où le projet de déménagement n'aboutirait au mieux qu'en 2025, il conviendra d'intervenir efficacement sur ces constatations afin de garantir la sécurité des agents de Menpenti. Nous vous demandons l'élaboration d'un plan d'action et la programmation début 2023 d'un GT sur ce sujet. Nous demandons également un examen analogue pour le site de Vincent Delpuech.

Enfin, s'agissant de la dernière réunion de dialogue social de la mandature, et du dernier CTSD de la DR Insee PACA, les élus CFTC - CFE-CGC remercient ici l'administration locale pour son écoute et le déroulement du dialogue qui les a globalement satisfaits.

Nous vous remercions pour votre attention. »

Vos représentants CFTC – CFE-CGC à ce CTSD :

Stéphane Fesquet, Jean Philippe de Plazaola, Junel Bernard



Voeux CFTC – CFE-CGC au CTSD Paca du 18 novembre 2022

Voeu N°1 (déménagement)

« Les élus CFTC – CFE-CGC demandent que les agents soient consultés sur l'aménagement des bureaux du nouveau site immobilier et sur les services périphériques (accessibilité, places de stationnement, restaurant collective) ».

adopté à l'unanimité

Voeu N°2 (déménagement)

« Les élus CFTC – CFE-CGC proposent d'appuyer la consultation des agents sur ce sujet immobilier via une enquête reposant sur un questionnaire issu du dialogue social ».

adopté à l'unanimité

Voeu N°3 (RSU)

« Les élus CFTC – CFE-CGC demandent que le RSU intègre des indicateurs reflétant les conditions de travail et le temps de travail des agents en particulier le régime d'horaire variable, le recours au télétravail et la prise des jours de congés et de récupération ».

adopté à l'unanimité

Voeu N°4 (rapport ISST)

« Les élus CFTC – CFE-CGC demandent à disposer systématiquement des rapports de visite établis par l'ISST ».

vote favorable CFTC CFE_CGC , abstention CGT Sud FO